



Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 20
- présents titulaires : 16
- suffrages exprimés : 16
- pour : 16

**DÉLIBÉRATION n° B2017/109**

L'an deux mille dix-sept et le 08 Juin à 19 heures, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social, sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO.

**Présents :** B. PLANO, H. FORGUES, F. DABEZIES, A. PIASER, JP COMPAGNET, M. SICARD, A. DUCASSE, C. CORREGE, R. LACÔME, M. MARTIN, L. LAGES, E. DUCUING, JC CLARENS, B. FOURCADE, JP. CABOS, J. DEVAUD

**Absents excusés :** N. SALCUNI, F. ROYO, S. SIMOIS, J. ABADIE

**Objet :** Electrification - Participation par fonds de concours de la commune de Clarens pour le programme 2016 « Extension aérienne du réseau BT pour alimenter la SARL Lou Soum »

Monsieur le Président informe le Bureau du programme de travaux « Extension aérienne du réseau BT pour alimenter la SARL Lou Soum » engagé par la commune de Clarens.

Il y a lieu de mettre en place la participation par fonds de concours pour le financement de cette opération.

Le financement de la dépense est assuré de la façon suivante :

- Montant total de la dépense .....	9 260.50 € TTC
- Participation SDE.....	5 200.00 €
- T.V.A. préfinancée par le SDE .....	1 543.41 €
- Participation CCPL.....	1 258.55 €
- Fonds de concours Clarens.....	1 258.54 €

Monsieur le Président demande l'autorisation de demander la participation à la commune de Clarens par fonds de concours du montant suivant : **1 258.54 €**.

**LE BUREAU**

Le Président entendu, après en avoir délibéré à l'unanimité,

**DECIDE**

- de solliciter un fonds de concours d'un montant de 1.258,54 € à la commune de Clarens dans le cadre de sa participation pour le programme 2016 « extension aérienne du réseau BT pour alimenter la SARL Lou Soum »

Pour copie conforme,  
Le Président



Affichée le 19 JUIN 2017